



Votre journal en pdf
Consultez l'édition du jour

metronews



GAGNEZ CLUB
plusieurs lots de BD !

MENU

Suivez-nous
f t g+

accueil > **Conso** Soldes

EN CE MOMENT

Loi Macron - motion de censure rejetée

Sarkozy sur Europe 1

Polémique Miss L



40



6



0



0



Franchises automobile : comment payer moins cher ?

MIS À JOUR : 02-02-2015 14:13 - CRÉÉ : 02-02-2015 12:54

VOITURE - Les automobilistes ont le droit de choisir librement leur réparateur en cas de sinistre. Si vous ne passez pas par un professionnel agréé par votre assureur, les garagistes peuvent vous proposer des remises via le site Zerofranchise.com.

« RÉDUISEZ LE COÛT DE VOTRE FRANCHISE AUTO OU DE VOS RÉPARATIONS EN 3 CLICS ! »

Choisissez librement votre garage même s'il n'est pas agréé par votre assureur en conservant les mêmes avantages.

- 1 J'INDIQUE MA LOCALISATION
- 2 LE TYPE DE REPARATION
- 3 LE MONTANT ESTIMATIF DES REPARATIONS (facultatif)

Mon code postal + Type de réparation + Montant des réparations **GO !**

Photo : Capture d'écran / Zerofranchise.com

Un vandalisme, une aile froissée, un pare-brise à remplacer... les occasions de faire appel à un garagiste sont nombreuses. Quand il s'agit d'un sinistre, vous avez le droit de choisir librement votre garagiste. Il n'empêche que 55% des Français se sont déjà vu imposer un professionnel par leur assureur, selon un sondage Ipsos pour le site Zerofranchise.com.

Or depuis janvier 2015, la loi Hamon dissipe tout doute possible sur cette question. Un arrêté publié le 29 décembre 2014 impose en effet à l'assureur d'écrire noir sur blanc sur le contrat que vous êtes libre de choisir votre réparateur. Autrement dit, si vous avez un accident, rien ne vous oblige à aller chez un réparateur agréé.

Vous pouvez diminuer votre franchise à... 20 euros !

Faire jouer la concurrence peut vous faire économiser sur le montant de la franchise, réclamée à l'automobiliste dans près de la moitié des 8 millions de sinistres déclarés chaque année aux assurances. "En choisissant un garagiste de votre choix, non agréé par votre assureur, vous conservez les avantages habituellement proposés par celui-ci : véhicule de prêt gratuit, pas d'avance des frais, réparations garanties par le constructeur", assure à metronews Frédéric Hoareau, fondateur et dirigeant de Zerofranchise.com.

Réduire sa franchise : mode d'emploi


Concrètement, pour connaître le montant de votre réduction sur la franchise tout se passe sur le site. Indiquez votre code postal et précisez le nom de votre compagnie d'assurance. En fonction de votre localisation, choisissez votre réparateur et estimez votre remise.

Si l'offre vous convient, inscrivez-vous gratuitement pour imprimez le coupon de réduction et prenez rendez-vous avec le garagiste que vous avez sélectionné pour qu'il chiffre précisément le montant des réparations. Celui-ci vous accompagnera dans vos démarches administratives. Il ne vous reste plus qu'à indiquer à votre assureur que vous avez choisi votre réparateur de votre côté.

EN SAVOIR + >> [Les nouvelles règles pour résilier votre assurance](#)



LAURENCE VALDÉS

 E-mail

Partagez l'article



Article consultable en ligne:

<http://www.metronews.fr/conso/assurances-franchises-automobile-comment-payer-moins-cher/mobb!QhvR9Z6YPjN2M/>